



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE VIRTUELLEMENT LE 18 JANVIER 2021**

Étaient présents : FORGUES, Marc LEFEBVRE, Johanne
 GUINDON, Jean-François MAROIS, Joël
 PLEAU, Benoît TREMBLAY, Gaston

Était absent : THIBAUT, Michel

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19h15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une seule question à l'ordre du jour :

Subvention salariale d'urgence du Canada

3. SSUC

Après discussions et représentations, les administrateurs ont pris la décision qui suit :

COMPTE TENU de l'avis de notre auditrice de la firme Lauzon Giroux, à l'effet que le Centre Regain de vie serait probablement admissible à la SSUC et ceci à hauteur d'environ 162 000 \$ rétroactivement à mars 2020;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a mis en œuvre la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour empêcher plus de pertes d'emploi et pour encourager les employeurs à réembaucher rapidement les travailleurs précédemment mis à pied en raison de la COVID-19;

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE VIRTUELLEMENT LE 18 JANVIER 2021**

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, les revenus du Centre n'ont pas été touchés par la COVID, toutes nos subventions ont été versées et de nouvelles se sont ajoutées;

CONSIDÉRANT que la perte de revenus de la part de Centraide n'est pas reliée à la COVID et ne devrait donc pas être considérée pour respecter l'esprit de la loi;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, aucun employé du Centre n'a été mis à pied pour des raisons économiques.

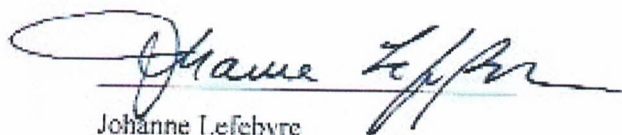
CONSIDÉRANT qu'en conséquence de ce qui précède, les administrateurs éprouvent un malaise à demander une subvention qui ne leur semble pas justifiée dans le contexte et que nous pourrions devoir rembourser avec pénalités, s'il y avait un audit du gouvernement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Pleau de ne pas déposer de demande de subvention dans le cadre du programme SSUC.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 19h45.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forques
Secrétaire de l'assemblée